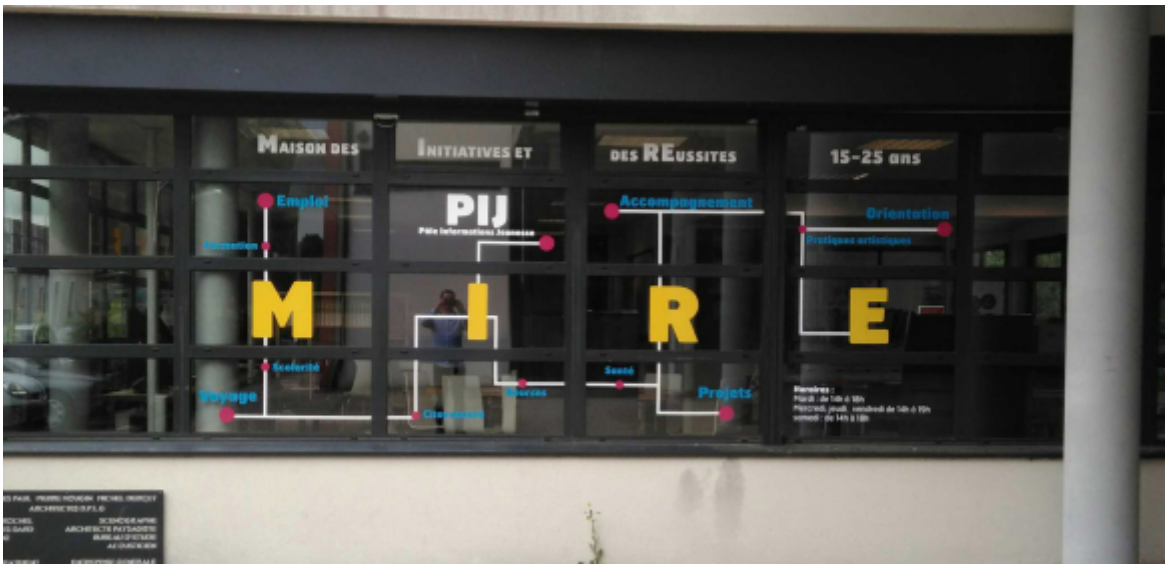
Maison des initiatives et des réussites (MIRE)



La Maison des Initiatives et des Réussites, dite la MIRE, accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans la construction de projets, leurs pratiques culturelles et l'expression de leur citoyenneté.

Que peut-on faire à la MIRE ?

Les animateurs sont présents pour t'accompagner dans tes initiatives, tes loisirs et te soutenir dans ta scolarité, ta formation, l'accès à l'emploi, demande de bourse municipal, etc…

Sur place, retrouvez aussi le Pôle Information Jeunesse pour recueillir des infos et de la documentation sur plusieurs thématiques :

- étude et métiers : fiches orientations et filières, bourse à l'emploi
- jobs et accès à l'emploi : aide à la rédaction de cv , annonces de jobs saisonniers
- logement et droits : informations sur les droits et démarches
- santé : sensibilisation, information et orientation vers les professionnels de santé

- initiatives et projets : aide au montage de projet, aide à la recherche de financements
- sport, culture, loisirs et vacances : infos sur les offres locales, tarifs réduits jeunes, bons plans vacances et voyages
- Europe et international : infos et préparation de séjour à l'étranger…

Tout ce qui concerne la démarche d'insertion est agrémenté par des événements d'aide à la réussite : ateliers d'écriture, apéros débats, master classe, forums...

En novembre de chaque année, la MIRE organise la soirée des réussites pour tous les verriérois diplômés de juin à partir du BAC et plus.

N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie ou directement à la MIRE.

Écoute

Permanence Écoute Jeunes
La Permanence Écoute Jeunes s'adresse aux jeunes verriérois qui traversent une période difficile, qui ressentent le besoin d'évoquer leur mal-être ou leurs difficultés et qui souhaitent bénéficier d'un soutien individualise.
Public concerné : les jeunes Verriérois de de 12 à 26 ans ; les parents et adultes en lien avec ces jeunes.
Permanence gratuite et anonyme - mercredi de 18H00 à 20H00

Initiatives jeunes

Bourse à l'emploi
Pour les 16-30 ans
Ce dispositif de la Ville intervient dans le soutien à la formation et à la création d'entreprise pour les 16-30 ans. Il comporte une aide financière ainsi qu'un volet accompagnement, qui peut prendre la forme d'un parrainage d'entreprise (candidature sur dossier avec commission d'attribution).

Projets de jeunes - jusqu'à 600 €
Pour les 16-25 ans
Pour aider à financer un projet d'intérêt général dans les domaines artistiques, de la solidarité, de la culture, de l'intergénérationnel.

Coup de pouce - jusqu’à 200 €
Pour les 16-25 ans
Pour aider à financer un projet personnel (aide au financement du permis de conduire, vacances en autonomie, week-end découverte, voyage en Europe, brevet d’animateur ou surveillant de baignade…).
En retour d’une action de volontariat (action citoyenne, chantier, encadrement d’événements…).

Soutien étudiants/seniors - jusqu’à 300 €
Pour les 16-25 ans
Pour soutenir les projets des étudiants, en échange d’une mission enrichissante auprès des seniors.

APL, un soutien logement majeur pour les étudiants

Les APL (Aides Personnalisées au Logement) sont versées par la CAF pour alléger le coût du loyer des étudiants locataires, que ce soit **en résidence universitaire** ou dans **le parc privé**. Le montant de cette aide varie selon plusieurs critères : ressources, montant du loyer, situation familiale et localisation. Pour un étudiant seul avec peu de revenus, l’APL peut représenter **entre 100 et plus de 200 €** par mois.

Ce soutien est crucial dans la gestion du budget étudiant, notamment parce qu’il permet de mieux faire face aux dépenses incontournables liées au logement, comme la souscription obligatoire d’une assurance habitation. En effet, avoir une assurance habitation est essentiel pour protéger le logement contre les risques (incendie, dégâts des eaux, vol, etc.) et répondre à l’obligation légale imposée à tout locataire. Pour trouver une offre adaptée, les étudiants peuvent se renseigner sur les sites spécialisés dans l’assurance habitation étudiant . Grâce à l’APL, ils disposent de marges financières pour assumer cette dépense indispensable, tout en pouvant également envisager la couverture santé via une mutuelle étudiante. Sans ce coup de pouce, beaucoup renonceraient à ces protections, exposant ainsi leur santé et leur logement à des risques importants.

Adresse

MIRE
19 avenue du Général Leclerc
78320
La Verrière
01 30 05 59 20

Infos pratiques

Ouverture de la MIRE :

- Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi de 10h à 12h et 14h à 19h
- Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Permanences :

- Lieu écoute jeune – Rdv Psychologue avec 2 créneaux de 18h-19h et de 19h-20h
- Mission locale – Tous les 1er lundis du mois de 15h à 16h

Conseiller numérique – tous les lundis après-midi de 14 à 17h et les mardis de 10h à 12h et de 14h à 17h

PRESENCE DE LA MISSION LOCALE DE TRAPPES TOUS LES PREMIERS LUNDIS DU MOIS

Contact

01 30 05 59 20

06 68 27 01 58

06 07 85 80 48